



# COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 31 août 2018

---

## Irrigation

**Le niveau d'alerte renforcée d'été est franchi sur les bassins suivants :**

- **bassin de la Dive du Nord**

---

### **Pour le bassin de la Dive du Nord:**

Le niveau piézométrique de coupure est franchi à l'indicateur Cuhon2 (Nappe). Les prélèvements d'eau en nappe destinés à l'irrigation agricole, rattachés à l'indicateur de Cuhon 2, sont interdits **à compter du 04 septembre 2018, 8 h.**

**Conformément aux arrêtés cadre, la préfète a signé le 31 août 2018 un arrêté dans ce sens.**

**Les dispositions de ces arrêtés sont applicables à partir de mardi 04 septembre 2018, 8 heures.**

### **Contact presse**

Nathalie BRIONNET – Adjointe à la responsable du Service de Communication Interministérielle  
Préfecture de la Vienne – [nathalie.brionnet@vienne.gouv.fr](mailto:nathalie.brionnet@vienne.gouv.fr) – 05.49.47.24.76